



## Vol de remorques sens infraction

Par **spirou47**, le **21/01/2016** à **10:18**

bjr, je voudrais avoir des renseignements j'ai commis des vols de remorques sens infraction. Les gendarmes sont venus a la maison et de la ils ont appelé le propriétaire de la remorque qui est venu récupéré son bien et une autre que j'avais gardée que les gendarmes on pris de chez moi jusqu'a la gendarmerie et par la suite le propriétaire est venu la chercher et j'en es fait plusieurs que je revendais tout sa a cause que je n'arrivais plus a ment sortir financièrement pour pouvoir vivre et me nourrie donc j'ai été placé en garde a vu (mon casiers judiciaire es vierge) quel sont les sanctions merci par avance